



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -  
TPSGC  
11 Laurier St. / 11, rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT  
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

**Comments - Commentaires**

**Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur**

**Issuing Office - Bureau de distribution**  
Fuel & Construction Products Division  
L'Esplanade Laurier,  
140 O'Connor Street,  
East Tower, 4th floor,  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Réchauffer circulation électrique	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> 23375-200282/A	<b>Amendment No. - N° modif.</b> 002
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 23375-200282	<b>Date</b> 2019-11-12
<b>GETS Reference No. - N° de référence de SEAG</b> PW-\$\$HL-675-77874	
<b>File No. - N° de dossier</b> hl675.23375-200282	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2019-11-28</b>	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Arboleda, Ian	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> hl675
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (343) 543-4040 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 943-7620
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> Department of Natural Resources CanmetENERGY 1 Haanel Drive Ottawa, Ontario K1A 1M1	

**Instructions: See Herein**

**Instructions: Voir aux présentes**

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>

**LA PRÉSENTE MODIFICATION VISE À MODIFIER LES PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION, CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT, BASE DE PAIEMENT, ET LE BESOIN. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :**

1. À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.1 Évaluation technique, 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires, CTO 1, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« CTO 1	Le soumissionnaire doit démontrer sa compétence et sa capacité de fournir et de livrer les exigences décrites à l'annexe « A ». Au minimum, le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants :  - un plan de travail sur la façon dont il entend satisfaire à toutes les exigences, y compris les produits livrables; et - schémas techniques pour illustrer les détails du produit, y compris : - la disposition générale du faisceau de chauffage et du réservoir sous pression; et - les spécifications électriques et la disposition. »		
---------	---	--	--

2. À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.2 Évaluation financière, 4.1.2.1 Évaluation du prix-soumissionnaires établis au Canada et à l'étranger, SUPPRIMER entièrement.

3. À la Partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.2 Évaluation financière, AJOUTEZ ce qui suit :

« 4.1.2.1 Critères financiers obligatoires

Le soumissionnaire doit soumettre les prix en dollars canadiens, RDA rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, à l'exclusion des taxes applicables, mais incluant tous les autres coûts tels que, sans s'y limiter, les frais de toutes sortes, les droits de douane et la taxe d'accise. »

4. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.6 Paiement, 6.6.1 Base de paiement, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« **6.6.1 Base de paiement**

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé un prix ferme tout compris, RDA rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, précisé dans l'annexe « B », selon un montant total de \_\_\_\_\_ \$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux. »

5. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.6.4 Taxes – entrepreneur établi à l'étranger, SUPPRIMER entièrement.

6. À la Partie 6 – Clauses du contrat subséquent, 6.4 Durée du contrat, 6.4.1 Période du contrat et 6.4.2 Date de livraison, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« **6.4.1 Date de livraison**

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le \_\_\_\_\_.

#### 6.4.2 Respect des délais de livraison

L'entrepreneur est prié d'aviser l'Autorité contractante dans les plus brefs délais de son incapacité de respecter les délais de livraison fixés et de demander, par la même occasion, une prolongation du délai et de proposer un calendrier de livraison révisé tout en offrant avec sa demande une considération pour cette révision. Le ministère se réserve le droit, conformément aux conditions générales, de résilier le contrat, en totalité ou en partie, pour motif d'inexécution, le jour ouvrable suivant la date de livraison établie dans le contrat. »

7. À l'annexe « A » – Besoin, 7. Livrables et calendrier, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

#### « 7. Livrables et calendrier

L'entrepreneur doit livrer le réchauffeur de circulation électrique et tous les composants associés au plus tard le \_\_\_\_\_. Le tableau ci-dessous donne le calendrier des livrables exigés.

Description du livrable	Date	Personne responsable
Soumission de l'ébauche des dessins techniques	Dans la semaine suivant l'octroi du contrat (date à déterminer)	Entrepreneur
Examen de l'ébauche des dessins techniques	Dans les 3 jours (date à déterminer)	Responsable technique
Demande d'approbation des dessins techniques (ébauche finale)	Dans les 2 semaines suivant l'octroi du contrat (date à déterminer)	Entrepreneur
Approbation des dessins	Dans les 3 jours (date à déterminer)	Responsable technique
Délai de fabrication	Date à déterminer	Entrepreneur
Livraison du réchauffeur de circulation électrique, des composants connexes, de toute la documentation et des dessins techniques applicables définitifs, incluant les changements intégrés.	Date à déterminer	Entrepreneur
Inspection et acceptation	Dans Les 2 semaines suivant la livraison (Date à déterminer)	Responsable technique »

8. À l'annexe « B » - Barème de prix (Modalité de paiement)

SUPPRIMER: « Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-dessous et soumettre les prix en dollars canadiens, DDP Incoterms 2000, excluant les taxes applicables, mais incluant tous les autres coûts comme, mais sans s'y limiter, les frais de toutes sortes, les droits de douane et la taxe d'accise. »

INSÉRER: « Le soumissionnaire doit remplir le tableau ci-dessous et soumettre les prix en dollars canadiens, DDP rendu droits acquittés à destination(s) Incoterms 2000, à l'exclusion des taxes applicables, mais y compris tous les autres coûts tels que, sans s'y limiter, les frais de toutes sortes, les droits de douane et la taxe d'accise. »

**TOUTES LES AUTRES MODALITÉS ET CONDITIONS DE LA DEMANDE DE PROPOSITIONS DEMEURENT INCHANGÉES.**